

Dépôt : 12.03.2024
Traitement Bureau CDV : 08.04.2024
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 08.10.2024

Motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée : « Pour l'introduction d'un congé menstruel »

Proposition

Le Conseil municipal est chargé de mettre en place pour les employées de la Commune un congé menstruel de vingt-deux jours par année, avec la possibilité de prendre trois jours de congé par mois et par menstruation au maximum. En outre, les personnes concernées par les règles douloureuses (dysménorrhée) n'ont pas l'obligation de fournir un certificat médical.

Développement

En Europe et en Suisse, la dysménorrhée a longtemps été considérée comme une affaire relevant exclusivement de la sphère privée. Cela fait quelques années que ce n'est plus le cas grâce à l'impulsion des mouvements féministes. De ce fait, il y a une demande de prise en compte de cette problématique envers les pouvoirs publics.

En 2023, l'Espagne est devenue le premier pays européen à instaurer le congé menstruel. En Suisse, les municipalités de Fribourg et Yverdon-les-Bains l'ont également mis en place au début de la présente année pour leur personnel. Quant à la ville de Zurich, elle teste depuis novembre 2023 un projet-pilote d'introduction du congé menstruel au sein de son administration.

Néanmoins, les règles douloureuses demeurent une problématique peu prise en compte dans le monde du travail au regard de leurs effets. Une étude récente de l'assureur « Groupe Mutuel » montrait ainsi que 20% des sondées subissent de fortes douleurs lors de leurs règles et que ces douleurs contraignent 90% des femmes à adapter leurs activités quotidiennes en conséquence. Dans ce contexte, il apparaît évident que la vie professionnelle des personnes concernées en est altérée, et que des aménagements spécifiques sont nécessaires pour y remédier – au moins partiellement. La Commune de Moutier a – à son niveau - un rôle à jouer dans ce processus. Il nous semble à cet égard que l'introduction d'un congé menstruel est un bon premier pas.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 12 mars 2024

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauche, 1^{er} signataire :

M. Aitor Meyer (2)
M. Léonard Paget